

Récapitulatif

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet SOGIMAC Bassens sur la commune principale de l'AIOT 21 Avenue Manon Cormier 33530 Bassens.

La référence de votre dossier est A-3-M8A616400 et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 30/01/2023 à 12h00 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX(pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX (pour rappel, déclarant)
- XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX(pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
-

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **35181269800667**

Organisme : **BUREAU ALPES CONTROLES**

Nom : **Berdou**

Prénom : **Jeremy**

Fonction : **Chargé d'affaires**

Adresse électronique :XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Téléphone portable : XXXXXXXXXXXXXXXX

Personne morale

N° SIRET **32030463700038**

Raison sociale **SOGIMAC**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

21 Avenue MANON CORMIER

33530 BASSENS

Signataire

Signataire

Nom : **BONEL**

Prénom : **Stéphanie**

Qualité : **Directrice générale**

Adresse électronique : **XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**

Téléphone portable : **XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**

Référent

Nom : **BONEL**

Prénom : **Stéphanie**

Fonction : **Directrice générale**

Adresse électronique : **XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**

Téléphone portable : **XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**

Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : **XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **SOGIMAC Bassens**

Description des activités :

Sogimac exploite une installation de fabrication de produits en béton sur la commune de Bassens (33). Afin de faire face à l'augmentation de ses activités, l'entreprise souhaite entreprendre une campagne de travaux sur son site. Ces modifications auront pour principale conséquence d'entraîner un passage du seuil de la Déclaration au titre de la rubrique 2522 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Localisation de l'installation

Adresse **21 Avenue Manon Cormier 33530 Bassens**

X : 421932

Y : 6428876

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2522	b	Fabrication de produits en béton par procédés mécaniques	Puissance totale installée 84 kW	D	Centrale à béton : 32 kW, compresseur : 7,5 kW, station de lavage : 7,5 kW, grue : 30 kW.

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **250**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **OUI**

Origine et la nature des eaux résiduaires :

L'installation consommera de l'eau pour la fabrication du béton et le nettoyage des équipements. Il sera recherché un système fonctionnant au maximum en circuit fermé, avec une station de lavage Ecod'o permettant d'enlever les sédiments et de réemployer l'eau pour le nettoyage des équipements. Les eaux sortant du process seront collectées et passeront par un séparateur d'hydrocarbures avant d'être envoyées au réseau.

L'exutoire des eaux résiduaires :

Sur le réseau collectif avec station d'épuration

Est-il prévu un traitement ou prétraitement sur site des eaux résiduaires avant rejet ? **OUI**

Traitement :

Les eaux de process traitées préalablement à leur réutilisation pour le nettoyage du site, via un système Ecod'o.

Volume maximum annuel rejeté dans le milieu naturel : **250**

Commentaires sur les rejets d'eaux résiduaires :

Le volume prévisionnel de rejet n'est pas connu. L'eau entrant dans la composition des produits et un système de recyclage étant prévu, il est difficile d'en faire une projection. La valeur de 250 m3 a été indiquée en référence au prélèvement prévisionnel en réseau, mais devrait dans les faits être inférieure.

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

La plupart des déchets produits par les activités auront un caractère inerte ou non dangereux. Les emballages des adjuvants employés, pouvant présenter un caractère dangereux, seront triés à part et feront l'objet d'un suivi spécifique. Les déchets seront triés et repris le cas échéant par des sociétés spécialisées

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Les services du SDIS ont été contacté en amont du dépôt du présent dossier. Ceux-ci ont identifié 3 poteaux pouvant être mobilisés en cas d'incendie : les poteaux 7838, 7720 et 7878. Des extincteurs seront également installés sur le site.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **OUI**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?
Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

Mandat-validation dossier.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

Plan de situation.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

Plan masse.pdf

Modification des prescriptions applicables :

A09D220W_SOGIMAC_Demande de dérogation_Ind01_Lien vers annexes.pdf